



# Guide d'organisation des formations Officiels A de water-polo

## Ligue AURA 2024/2025

Responsable de la formation Officiels sur la Ligue AURA

Aurély BLANCHARD – aurelybcd@gmail.com

### OFFICIEL A REGIONAL

#### La formation d'officiel A

Le titre d'Officiel A de Water-Polo (arbitre) regroupe plusieurs niveaux de qualification :

- ◇ Arbitre Régional Stagiaire
- ◇ Arbitre Régional
- ◇ Arbitre Fédéral Stagiaire
- ◇ Arbitre Fédéral
- ◇ Arbitre International

A chaque étape de la formation correspond un pré requis ainsi qu'un niveau de certification. Le passage d'un niveau à un autre est soumis à des conditions de réussite propres à chaque catégorie.

Nul ne peut se présenter à un évènement certificatif s'il n'est pas en mesure de justifier des conditions imposées.

**Arbitre Régional Stagiaire** (L'arbitre Régional Stagiaire est désigné uniquement dans sa Ligue).

Le titre d'Arbitre Régional Stagiaire de Water-Polo est décerné aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Être licencié(e) à la FFN,
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans à la date de l'examen d'Officiel A,
- Être titulaire depuis au moins un an de la qualité d'Officiel B,
- Avoir fait acte de candidature auprès de l'ERFAN organisatrice de la formation sous couvert de sa Ligue.
- Avoir participé à la totalité de la formation d'officiel A
- Avoir satisfait aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen.
- Epreuve théorique : QCM de 40 questions (32 bonnes réponses exigées).
- Epreuve pratique : le candidat est évalué sur un minimum de 2 rencontres à travers de la fiche d'évaluation fédérale faisant référence à 23 items. Ces 23 items sont évalués selon 3 niveaux (Bien, Convenable et à Améliorer). Le candidat sera déclaré admis à l'épreuve pratique si moins de 10 items sont évalués « à Améliorer »

#### Dérouler de la formation

- Formation théorique : 2 X 2h dans les locaux de la Ligue à Chassieu
  - Examen théorique : QCM
- Formation pratique : une saison de stagiairisation.
  - Sur des matchs jeunes : nomination seul possible avec un référent en observation
  - Sur des matchs N3 : arbitrage en doublon

**Jeune Officiel** Rappel de l'article 2.3.4 des règlements sportifs :

« Dans les Ligues, il est fortement préconisé l'arbitrage des compétitions U15, U13 et U11 par des jeunes arbitres (15 ans) identifiés et formés par l'intermédiaire d'un plan de formation des Jeunes Officiels, délégué au ERFAN, sous l'autorité des référents territoriaux. »

A chaque début de saison l'ensemble des clubs d'une Ligue sera sollicité pour identifier un Jeune Officiel de 15 ans.

Ces derniers seront convoqués sous l'autorité des référents territoriaux aux sessions de formation organisées par les ERFAN :

Ces sessions de formation, au nombre de 4 demi-journées sur une saison, et organisées autour de regroupement de jeunes joueurs, devront permettre aux Jeunes Officiels de valider les compétences nécessaires pour encadrer, sous le contrôle d'un officier A référent, une compétition de jeunes au niveau de la Ligue.

Le titre de Jeune Officiel de Water-Polo est décerné aux personnes remplissant les conditions suivantes :

- Être licencié(e) à la FFN,
- Être âgé(e) d'au moins 15 ans à la date de l'examen de Jeune Officiel,
- Être proposé par son club qui aura fait acte de candidature auprès du référent territorial.
- Avoir participé à la totalité de la formation de Jeune Officiel (théorique sur les supports de formation fédéraux adaptés et pratique par un accompagnement pédagogique spécifique lors de rencontres d'entraînement)
- Avoir satisfait aux épreuves théoriques et pratiques de l'examen.
- Epreuve théorique : QCM adapté de 40 questions (30 bonnes réponses exigées).
- Epreuve pratique : le candidat est évalué sur un minimum de 2 rencontres sur son comportement et sa faculté à officier sous couvert d'un officier A.